

Règlement intérieur de l'Open de Vincennes des 8 et 9 octobre 22

Article 1 : ORGANISATION

Le tournoi se déroule les 8 et 9 octobre 2022 à l' Espace Daniel Sorano; 1^{er} étage; 16 rue Charles Pathé; 94300 Vincennes. Il est homologué par la FFE et la FIDE. La licence A pour la saison en cours est obligatoire pour les joueurs français.

Le tournoi est réservé aux moins (<) de 1800 ELO. Le tournoi est ouvert aux 64 premiers inscrits non suspendus par la FFE ou la FIDE, ayant réglé les droits d'inscription avant le 8 octobre à 13h15. Les joueurs non licenciés en France et sans code FIDE devront accepter d'être enregistrés sous le code FRA et ne peuvent pas prétendre à un prix par catégorie Elo. Un classement estimé leur sera attribué.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Article 2 : FORFAITS

Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.

Le forfait est déclaré **30 minutes** après le début officiel de la ronde. Tout joueur arrivant à l'échiquier après le délai de forfait perdra la partie, à moins que l'arbitre n'en décide autrement

Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant ce tournoi.

Article 3 : CADENCE

L'open se joue en 5 rondes en cadence Fischer de 50 minutes + 10 s par coup.

Article 4 : APPARIEMENTS

Les appariements sont établis au Système suisse à l'aide du logiciel PAPI 3.3.6.

Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu. Les appariements publiés sur internet sont donnés à titre informatif, seul l'appariement affiché en salle fait foi.

Seuls seront appariés à la ronde 1 les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription avant 13h15. Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout participant potentiel ne s'étant pas présenté dans les délais lors du pointage sera exclu du tournoi, à moins qu'il ne se présente sur les lieux avant l'appariement d'une autre ronde.

Article 5 : DEPARTAGES

1^{er} départage : Buchholz tronqué.

2^{ème} départage : Performance.

Article 6 : ARBITRES

Principal : Gwénolé GRALL, Arbitre FIDE

Article 7 : SALLE DE JEU

La salle de jeu comprend la zone de jeu, la salle d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone fumeur.

Article 8 : HORAIRES

Fin du pointage inscriptions	08/10/22	13h15
Ronde 1	08/10/22	13h30
Ronde 2	08/10/22	16h00
Ronde 3	09/10/22	10h00
Ronde 4	09/10/22	13h30
Ronde 5	09/10/22	16h00
Remise des prix	09/10/22	18h15



Article 9 : PRIX

Les prix sont non cumulables. Les prix par catégorie sont garantis pour un minimum de 5 joueurs par catégorie.

La liste des prix sera affichée avant la fin de la ronde trois.

Les joueurs avec un classement estimé ne peuvent pas prétendre aux prix par catégorie Elo.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (plancher à 50€) et arrondis à la dizaine d'euros la plus proche.

Les prix spéciaux et par catégorie Elo sont attribués, en cas d'égalité de points de parties, au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- Prix du classement général ; 1^{er}, 2^e, 3^e.
- Prix par catégorie Elo ; <=1300, <=1500
- Prix spéciaux moins de 16 ans et féminin.

Un joueur forfait à la ronde 5 ou absent à la remise des prix est considéré comme renonçant ipso-facto à son prix.

Article 10 : REGLES

Il est interdit aux joueurs :

- d'utiliser des appareils électroniques dans la salle de jeu (sauf autorisation de l'arbitre) ;
- d'analyser en dehors de la salle d'analyse ;
- de boire de l'alcool, de manger et de blitzer dans la zone de jeu.

Une tenue correcte est exigée.

Les discussions et lectures suspectes sont à éviter. Dans le cadre des mesures relatives au respect du *fair-play*, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.

La participation au tournoi entraîne l'acceptation :

- Du règlement intérieur ;
- De la charte du joueur d'échecs FFE ;
- Des règles du jeu FIDE en vigueur

Les contrevenants à ces règles seront sanctionnés.



Partenaire des Associations



L'Arbitre : Gwénolé GRALL

L'Organisateur : Philippe VAILLANT